

LE TRAIT D'UNION

volume 48 numéro 01; Janvier 2023



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport
Pierre Dionne**
R.B.Q.: 8279-7556-30
Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tel. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220
41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Pour une estimation rejoindre Valérie

☎ 418 551-2557
☎ 418 492-7257
@ val.lavoie28@hotmail.com
📍 1, rue Dionne, St-Bruno-de-Kamouraska QC G0L 2M0

Toiture VR
Construction inc.

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 janvier 2023

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Myrtha St-Pierre
Angèle Dionne	Constance Gagné
Comité embellissement	APHK
Responsable paniers Noël	Jean Martin
Diane Lajoie	Solange Morneau

Sommaire :

Page 3 : Résultat de la Guignolée - Co-éco
Page 4 - 7 : Chronique municipale
Page 8 - 9 : Le temps des fêtes en images!
Page 9 : Comité embellissement - Illuminons notre parc
Page 10 - 11 : Chronique culinaire
Page 11 : Place de l'église - 50 ans et plus - Horaire patinoire
Page 12 : Mes soins restent ici
Page 13 : Co-éco - La lueur de l'espoir
Page 14 : Horaire d'ouverture
Page 15 - 16 : Commanditaires

Guignolée 2022



Les bénévoles de la guignolée et des paniers de Noël vous remercient pour votre grande générosité. Un montant de 999 \$ a été amassé lors des différentes activités.

Ces sommes nous ont permis de faire des paniers bien garnis afin de compléter les denrées que Moisson Kamouraska nous a fournies.

Isabelle et Jean-Charles de Alimentation St-Bruno (2020) ont aussi contribué en nous donnant un rabais sur les aliments achetés au dépanneur.



M. Gabriel Landry de Provigo Saint-Pascal nous a fait une commandite sur les aliments que nous y avons achetés.

Nous les en remercions grandement.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'aide apportée aux personnes dans le besoin.

Bonne année 2023!

Les responsables des paniers de Noël



L'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska Est inc. est un organisme dont la mission est de promouvoir les droits et de défendre les intérêts des personnes handicapées et de leur famille. Le Conseil d'administration de l'APHK est composé de bénévoles, en majorité membres d'une famille où vit une personne handicapée ou elle-même handicapée.

Les membres du Conseil d'administration élus lors de l'assemblée générale du 22 juin 2021: - M. Étienne Brodeur, président - Mme Denise Landry, vice-présidente - Mme Nicole Barbeau, trésorière - Mme Yolande Lavoie, secrétaire - Mme Josée Michaud, administratrice

Le personnel :

- Mme Carole Lévesque, directrice générale
- Mme Suzanne Lapointe, agente-soutien administratif
- Mme Réjeanne Drapeau, technicienne en administration
- M. Mathieu Perron, chargé de projet
- Mme Marie-Hélène Pelletier, superviseuse des ateliers de la Boutique APHK
- Mme Annie Michaud, couturière - M. Martin Desjardins, entretien et désinfection
- Mme Sylvie-Anne Bureau, accompagnatrice
- Mme Sandra Lévesque Michaud, coordonnatrice Résidence L'Envol

655, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-7149
aphk@videotron.ca www.aphke.org
Suivez-nous sur Facebook
Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h



Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 5 décembre à 20 h 00.

2022-12-260 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE la directrice générale est absente pour cause de maladie;

ATTENDU QUE selon l'article 154 du code municipal (C.27.1), toute séance peut être ajournée par le conseil à une autre heure du même jour ou à un jour subséquent, sans qu'il soit nécessaire de donner avis de l'ajournement aux membres qui n'étaient pas présents, sauf le cas de l'article 155.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Bruno-de-Kamouraska soit ajournée au mardi, 6 décembre 2022 à la salle municipale.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-12-261 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 10.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mardi 6 décembre à 20 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNEMENT

2022-12-262 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-12-263 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

2022-12-264 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 107 614,13 \$.

2022-12-265 AVIS DE MOTION POUR ADOPTION À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 253-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 217-2020 RELATIVEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Monsieur Gilles Plourde, conseiller donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement numéro 253-2022 relativement à la rémunération des élus municipaux.

2022-12-266 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 253-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 217-2020 RELATIVEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est, par la présente, déposé par Monsieur Gilles Plourde, conseiller, le projet de règlement numéro 253-2022 modifiant le règlement numéro 217-2020 relatif à la rémunération des élus qui sera adopté à une séance ultérieure et ce, conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*.

2022-12-267 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 252-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 80 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le présent règlement portant le numéro 252-2022 est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit (voir le livre des règlements).

2022-12-268 RÉOLUTION POUR ANNULER LA SOUMISSION DE DANIEL DUMONT, ARCHITECTE POUR UN PROJET DE RECONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DANS LE PARC MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska annule la soumission de Daniel Dumont, architecte pour le projet de reconstruction d'un bâtiment dans le parc municipal.

2022-12-269 RÉOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE MESSIEURS JUSTIN DIONNE ET BASTIEN CARON-CÔTÉ POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE POUR LA SAISON HIVERNALE 2022-2023 ET MANDAT AU MAIRE ET À LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE POUR SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ LES CONTRATS DE TRAVAIL

Madame Marie-Josée Caron s'abstient de voter puisqu'elle est en conflit d'intérêts.

IL EST PROPOSE PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à la majorité des membres présents que la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate Monsieur Richard Caron, maire et Madame Roxanne Morin, greffière-trésorière adjointe à signer les contrats de travail de Justin Dionne et de Bastien Caron-Côté en tant que responsable de l'entretien et de la surveillance des lieux pendant les heures d'ouverture de la patinoire selon l'horaire qui sera établi et affiché pour la saison hivernale 2022-2023.

2022-12-270 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska nomme Madame Julie Nadeau à titre de mairesse suppléante pour l'année 2023 et soit autorisée à remplacer le maire pour les réunions de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska ainsi que pour les réunions à la MRC de Kamouraska et à signer les documents au nom du maire.

2022-12-271 RÉOLUTION – DEMANDE ET GESTION DU COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS – (POUR RETIRER UN DÉTENTEUR DE CARTE DE CRÉDIT)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- Que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
- Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
- Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
- Que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;
- Que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant

notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant : (Voir le formulaire pour les personnes autorisées à gérer le compte).

- Que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

2022-12-272 SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve les dépenses d'un montant de 21 000,00 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2022-12-273 SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION CIRCONSCRIPTION DE CÔTE-DU-SUD (PPA-CE)

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve les dépenses d'un montant de 15 000,00 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2022-12-274 DEMANDE D'AUTORISATION DE MONSIEUR GILBERT CHAMBERLAND POUR L'OUVERTURE DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE À PARTIR DE LA ROUTE DE LA RIVIÈRE-MANIE JUSQU'AU LOT 6 293 237 DURANT LA SAISON HIVERNALE 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Gilbert Chamberland à ouvrir le chemin de la Rivière, à partir de la route de la Rivière-Manie jusqu'au lot 6 293 237 pour la saison hivernale 2022-2023.

2022-12-275 DEMANDE D'AUTORISATION DE MONSIEUR YVES LEBRUN POUR L'OUVERTURE DU 6^e RANG EST JUSQU'AU LOT 5 726 362 DURANT LA SAISON HIVERNALE 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Yves Lebrun à ouvrir le 6^e rang Est jusqu'au lot 5 726 362 pour la saison hivernale 2022-2023.

2022-12-276 DEMANDE D'AUTORISATION DE MONSIEUR JEAN THÉRIAULT POUR L'OUVERTURE DE L'INTERSECTION DE LA ROUTE DU PETIT-MOULIN ET DU 6^e RANG OUEST JUSQU'AU LOT 6 126 222 DURANT LA SAISON HIVERNALE 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise Monsieur Jean Thériault à ouvrir le 6^e rang Ouest jusqu'au lot 6 126 222 pour la saison hivernale 2022-2023.

2022-12-277 RÉOLUTION D'APPUI À LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

1. Demande au Gouvernement de reconnaître le statut particulier des municipalités rurales en regard de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire et aux objectifs de densification irréalistes hors du contexte des grands centres d'agglomérations urbains.

2. Demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'alléger le contrôle sur les possibilités de développement à l'extérieur des périmètres urbains dans une optique de survie des municipalités rurales par une révision de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et une modulation des orientations gouvernementales et la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire considérant que :

- o Le territoire en entier constitue un milieu de vie;
- o Le développement de la grande majorité des municipalités rurales a été et demeure encore tributaire de l'accès au territoire et, qu'en ce sens, les milieux de vie situés hors des périmètres urbains sont essentiels à la vitalité de ces dernières;
- o Les municipalités rurales, du fait de leurs caractéristiques (grands espaces, proximité des espaces naturels, paysages de qualité, tranquillité, etc.), offrent un milieu de vie répondant aux besoins d'une part importante de la population;

3. Demande au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'abroger les normes relatives à la protection des milieux humides d'origine anthropique;

4. Transmettre la présente résolution pour appui à la Fédération québécoise des municipalités et aux municipalités du Québec;

5. Transmette la présente résolution au Gouvernement du Québec.

2022-12-278 RENOUELEMENT DU CONTRAT DU LOGICIEL ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE & ACTUALISATION DES CLAUSES ET MODALITÉS (CITAM)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle le contrat d'alertes et notification de masse et actualisation des clauses et modalités au coût de 216,40 \$ pour l'année 2023.

2022-12-279 ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2022-06-123 ET REMISE DU MONTANT D'ARGENT DE 24 000,00 \$ À LA MRC DE KAMOURASKA CONCERNANT LE PROJET FRR (MAMH)

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska annule la résolution 2022-06-123 et remette le montant de 24 000,00 \$ à la MRC de Kamouraska relatif au projet FRR (MAMH) qui a été annulé.

2022-12-280 PROGRAMME D'EMPLOI ÉTÉ CANADA 2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate Madame Roxanne Morin, greffière-trésorière adjointe pour présenter une demande à Emploi Été Canada pour un poste de coordonnateur et de moniteur au camp de jour pour l'année 2023.

VARIA

2022-12-282 DEMANDE D'AUTORISATION DE GROUPEMENT FORESTIER DU GRAND-PORTAGE INC. POUR L'OUVERTURE DE LA ROUTE DE LA RIVIÈRE-MANIE JUSQU'À LA TRAVERSE DES MEUNIER ET DU CHEMIN LAPOINTE JUSQU'AUX INSTALLATIONS DE LA POURVOIRIE DES TROIS LACS (2008) INC.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise le Groupement forestier Grand-Portage Inc. à ouvrir les routes de la Rivière-Manie jusqu'à la Traverse des Meunier et du chemin Lapointe jusqu'aux installations de la Pour voirie des Trois Lacs (2008) Inc. durant la saison hivernale 2022-2023.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-12-283 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 21 h 00.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Le temps des fêtes en images !

Le Trait d'Union dans son édition de décembre invitait les citoyens à décorer leur maison afin d'avoir de belles images pour le journal de janvier. Nous offrons 3 prix de participation de 50 \$ parmi tous les participants. Nous ne voulions pas l'organiser sous forme de concours afin de n'avoir à faire de choix déchirants entre ceux-ci. Malgré que ce n'était pas un concours, nous sommes déçus de la participation citoyenne, car nous n'en n'avons reçu que 6. Nous allons quand même réitérer l'invitation l'an prochain en espérant que plus de gens y participeront.

Donc, voici les 3 gagnants d'un prix de 50 \$ chacun pour avoir répondu à l'invitation du journal :

- Ginette Dionne et Roger Mailloux
- Mélanie Michaud et Stéphane Veilleux
- Lise Rivard



Mélanie Michaud et Stéphane Veilleux



Ginette Dionne et Roger Mailloux



Lise Rivard



André Charest



Louise Beaulieu et JeanGuy Michaud



Audrey Rivard et Simon-Pierre Thériault



Claudette Rivard
(non éligible pour le prix)

Merci à tous nos participants et à l'an prochain

Comité du journal

Comité embellissement

Les membres du comité remercient tous ceux qui se sont déplacés pour l'illumination des décorations de Noël au parc de l'église. C'est environ 35 personnes qui sont venues fêter avec nous.

Félicitations à tous les citoyens qui ont décoré leur maison pour les fêtes.

Bonne Année à tous.

Andrée Michaud

Illuminons notre Parc de l'église

C'est le dimanche 4 décembre dernier que le comité d'embellissement procède à l'illumination du Parc de l'église. Un bon café ou chocolat chaud est servi aux citoyens venus participer à l'événement. Devant un bon feu, nous avons aussi pu nous réchauffer.



Le comité a travaillé fort pour installer toutes ces décorations afin de rendre notre centre villageois accueillant et illuminé de plein de couleurs.

Le comité demandait également aux citoyens d'embellir leurs résidences pendant la période des fêtes, dont plusieurs ont répondu à l'appel.



Félicitations au comité pour leur bon travail.

Constance Gagné

CHRONIQUE CULINAIRE

Bonne année à vous tous,

Pour débiter l'année voici 3 recettes à ajouter à votre menu, bon appétit.

Stracciatella (soupe aux œufs)

Préparation : 5 minutes, cuisson 10 minutes,
pour 4 personnes

Ingrédients

6 tasses (1.5 litre) de bouillon de poulet

1 petite carotte taillée en brunoise

4 gros œufs

4 c. à soupe (60 ml) de mie pain séchée et râpée ou de chapelure à l'italienne

4 c. à soupe (60 ml) de parmesan, râpé

½ tasse (125 ml) de jeunes épinards, hachés

Sel et poivre

Dans une casserole moyenne, faire chauffer le bouillon jusqu'au point d'ébullition

Ajouter les carottes, cuire de 3 à 4 minutes, baisser le feu et faire frémir

Dans un bol battre les œufs avec la chapelure et le parmesan, assaisonner de sel

Ajouter le mélange au bouillon et brasser à l'aide d'un fouet. Selon l'intensité, plus vous fouettez rapidement, plus la texture sera fine. Moins vous fouettez, plus la texture sera épaisse

Ajouter les épinards pendant la dernière minute de cuisson

Saler et poivrer. Servir

Source : *Gourmande! Mes recettes de famille, Marina Orsini, éditions Québec Amérique*

Ragoût de boulettes au vin rouge

Préparation : 30 min. cuisson 30 min. portions 4 à 6

1 casseau de champignons

Sel et poivre au goût

250 ml (1 tasse) de lentilles

1 œuf

250 ml (1 tasse) de chapelure

125 ml (½ tasse) de graines de chia

250 ml (1 tasse) d'oignon rouge haché

Farine en quantité suffisante

500 g (1 lb) de panais

Huile d'olive en quantité suffisante

250 ml (1 tasse) de vin rouge

1 sachet de sauce au jus du commerce

½ botte de persil haché

Râper les champignons, puis les assaisonner de sel et de poivre. Ajouter les lentilles, l'œuf, la chapelure, les graines de chia et l'oignon rouge. Bien mélanger.

Façonner le mélange en petites boulettes en prélevant des portions équivalant à une grosse cuillère à soupe. Fariner.

Préchauffer le four à 190° C (375° F). Peler et tailler le panais en rondelles. Huiler et assaisonner de sel et de poivre

Répartir les boulettes et le panais sur une plaque tapissée de papier parchemin. Faire cuire au four jusqu'à ce que les boulettes soient fermes.

Dans une casserole, faire chauffer le vin rouge avec 250 ml (1 tasse) d'eau

Carrés aux dattes et Rice Krispies

- ½ livre de dattes
- ½ tasse de beurre
- 1 tasse de sucre blanc
- 1 c. thé de vanille
- 1 œuf
- 2 tasses de Rice Krispies
- Noix de coco

Préparation :

Dans un chaudron, mélanger les 5 premiers ingrédients. Amener à ébullition. Cuire ensuite 5 minutes à feu doux en brassant continuellement. Retirer du feu et ajouter les Rice Krispies. Beurrer un moule carré de 9 pouces carré, le saupoudrer de noix de coco. Verser le mélange et saupoudrer le dessus de noix de coco. Refroidir et couper en carrés

Source : Les petits délices Pitatou

Angèle Dionne

Nouvelles des 50 ans et plus



Une nouvelle année nous arrive. Je vous souhaite avant tout de la santé.

Nous essaierons de se rencontrer dans les prochains mois pour une activité fraternelle.

De la part de tous les membres du conseil d'administration, nous vous souhaitons Bonne et Heureuse Année.



Myrtha St-Pierre
Présidente

PLACE DE L'ÉGLISE



MESSES 2023

Mois de janvier

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	1	Défunt Adrien Lebrun	Jacques Lebrun et Céline Pelletier
Dimanche 11 h	15	Défunte Germaine Blouin	Jacqueline Lizotte
Dimanche 11 h	29	Défunte Lucienne Briand (25 ^e Anniversaire)	Ses enfants



Horaire de la patinoire Hiver 2023

Jour	Heure d'ouverture	Heure de fermeture
Mercredi	18h30	21h00
Jeudi	18h30	21h00
Vendredi	18h30	22h00
Samedi	13h00	17h00
Dimanche	13h00	17h00

Horaire sujet à des changements selon la température. Surveillez notre page Facebook.

En dehors des heures d'ouverture, vous devez assurer la surveillance de vos enfants sur la patinoire.

Si le tracteur est sur la patinoire pour déneiger, personne n'est autorisé à patiner.

**** Fermé les 24, 25, 31 déc. et 1er janvier 2023 ****
(à la discrétion du responsable)



Production d'un visuel magnétique

Afin de compléter de façon originale et utilitaire cette 5e année de mobilisation pour des soins de proximité au Kamouraska, le comité Mes soins restent ICI vient de produire un aide-mémoire magnétique à l'intention de la population.

Ce visuel permet de garder à vue, à la maison, les coordonnées téléphoniques d'une douzaine de ressources utiles au niveau de la santé et des services sociaux. Qu'on parle de services d'urgence, de ressources d'aide, d'organismes d'entraide communautaire, sans oublier les services de santé et services sociaux proprement dits, cet outil revêt une facture pratique et visuellement attrayante.

Ce magnétique peut être obtenu gratuitement auprès des établissements suivants : cliniques médicales (GMF), le Centre d'action bénévole Cormoran, La Montée, L'Arc-en-ciel du cœur, Moisson Kamouraska, les Services Kam-aide et certains bureaux de médecins.

Le comité Mes soins restent ICI tient à signaler que ce visuel a été réalisé en collaboration avec Publicité P.A. Michaud et avec la participation financière du syndicat APTS et de médecins pratiquant au Kamouraska.

Le président, monsieur Jean Martin, conclut : « comme la bataille pour des soins et services de proximité risque d'être encore longue, elle ne doit surtout pas tomber dans l'oubli. Ce visuel magnétique permettra de rappeler que le comité Mes soins restent ICI travaille toujours activement afin de récupérer les soins de proximité que nous avons perdus au fil des réformes passées. »

Le comité « Mes soins restent ICI » est issu d'une mobilisation citoyenne en mai 2017. Le comité multiplie, depuis ces 5 dernières années, des représentations politiques et des interventions publiques afin de rétablir le

niveau de soins et services de proximité requis pour la population de tout le Kamouraska.

Sources :

Jean Martin

Président et porte-parole des citoyens du comité « Mes soins restent ici »

Cellulaire : 418-860-5186

Courriel : jeanmlapoc@videotron.ca

Marie-Ève Fromentin, Md

Porte-parole des professionnels de la santé du comité « Mes soins restent ici »

Cellulaire : 581-885-0307

Courriel : marie-eve.o-fromentin@hotmail.ca





Co-éco vous souhaite ses meilleurs Vœux!

Le temps des fêtes est une période de l'année où il fait bon se retrouver en famille et surtout savourez le temps qui passe, simplement.

L'équipe de Co-éco fait partie d'une grande famille. Une famille qui prendra un temps d'arrêt pour souligner l'estime et l'attachement qu'elle éprouve envers chacune des personnes qui la composent dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.

En 2023, cette grande famille sera prête à relever plusieurs défis et à s'unir autour de la même cause qui nous interpelle le plus : la lutte aux changements climatiques.

Le cadeau que nous voulons offrir pour vous témoigner notre reconnaissance est de vous souhaiter beaucoup de BONHEUR, du PLAISIR, et surtout de la SANTÉ.

JOYEUSES FÊTES!

Solange Morneau

Composer avec un proche ayant un trouble de personnalité limite

La lueur de l'espoir du BSL offrira cet hiver une formation pour l'entourage d'une personne ayant un trouble de personnalité limite.

Cette formation de 5 rencontres permettra de mieux comprendre le TPL d'un proche et de s'outiller pour y faire face. Elle s'adresse uniquement aux membres de l'entourage d'une personne atteinte.

La formation se donnera sur Zoom, les lundis 23 et 30 janvier, 6, 13, 20 et 27 février. Une rencontre de plus pourra s'ajouter pour ceux qui voudraient avoir un temps de partage entre les participants.

Inscrivez-vous dès maintenant en appelant au 1 418-863-4689. Pour informations, demandez Diane Lajoie, intervenante psychosociale et formatrice.

Source : *Diane Lajoie*, intervenante psychosociale
La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent
1 418-863-4689



INSCRIVEZ-VOUS!



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

www.stbrunokamouraska.ca

418 492-2612, poste 201

par
CITAM

Fabrique
321, rue de l'Église

Lundi au vendredi
Téléphone: 418-492-1476.

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

SAAQ Saint-Pascal (À compter du 9 janvier)

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 12 h à 16 h
Téléphone : (418) 492-7314

Horaire d'ouverture

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeu:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Alimentation Saint-Bruno

Dimanche : 8 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 8 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Horaire patinoire

Mercredi et jeudi
18 h 30 à 21 h

vendredi 18 h30 à 22h

Samedi et dimanche
13 h à 17 h

Club les Belles Pistes du Rocher blanc

418 492-7421

Tarifcation 2023

Ski de fond

Familiale	80 \$
Individuelle	50 \$
Journalière	8 \$

Raquette

Familiale	20 \$
Individuelle	15 \$
Journalière	2 \$



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

De ma famille
à la vôtre
Joyeuses Fêtes!

www.bernardgenereux.ca

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
 Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

DUMAIS
 Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
 418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

CAMILLEDUMAIS.COM

Coiffure Céline Design

TÉL.: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska G0L 2M0



Lunik
 TABAGIE ACCOMMODATION

Lunik inc.
 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
 BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-5122
 Courriel: tabagielunik@qc.airs.com

Tout Fix
 CADEAUX JOUETS

492-2222

Résidence funéraire Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
 Crémation
 Funérailles traditionnelles
 Service d'ambulance

Daniel Caron,
 Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
 CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.2907
 point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
 - agricole

418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal



MALLETTE

Mallette
 Société en collectif
 Comptables agréés

Tél.: (418) 492-3515
 Téléc.: (418) 492-9640
 Cel.: (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA
 Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
 Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon
 Me Dorisse St-Pierre
 Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
 Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
 Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-714-6730
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
 S.V.P. appeler au
 Tél.: 418-492-5942



Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
 Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
 Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
 Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
 and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
 Mohair

Centre-Femmes
 LA PASSERELLE
 DU KAMOURASKA

©418-492-1449
 www.lapasserelledukamouraska.org

Prendre soin de soi. S'entraider.
 Agir ensemble. S'outiller.

- Relation d'aide
- Développement de soi
- Activités
- Actions collectives



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
 St-Bruno-de-Kamouraska QC
 G0L 2M0
 418 492.6311
 Manon Thériault prop.





Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL



Membre affilié



Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télec. : 418 492-2255
Courriel : bsr@famiprix.com



321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

Au plaisir de vous rencontrer.

**Alimentation
Saint-Bruno 2020**

Isabelle Bérubé
Jean-Charles Chénard *A votre service*
155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. **418.492.3185**

*Épicerie - Essence
Service de traiteur*



BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque
334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803

Depuis 1950



735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632



Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034

 **Desjardins**
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance



Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.

